Des nains de jardins contre les pesticides

A LA UNE / MARCHEPRIME / Publié le 23/03/2019 à 3h56 par **Delphine Geay**.

Serge Baudy, le maire de Marcheprime, Xavier Guicheney, Anne-Sophie Roehrig et Jean-Claude Simorre. *©PHOTO D. G.*

PREMIUM

Mercredi dernier, jour des enfants et jour de printemps, une dizaine de nains de jardins, ambassadeurs de la semaine pour les alternatives aux pesticides, a débarqué à Marcheprime.

Jusqu'à la fin du mois, ils vont déambuler dans divers endroits de la commune, une façon originale de sensibiliser les Marcheprimais à l'utilisation de produits phytosanitaires. Crèche, bibliothèque, parc de l'église, mairie ou école, les Marcheprimais sont mis au défi de trouver les nains, et de jouer le jeu avec une photographie postée sur les réseaux sociaux, référencée #NainDeJardinMilitant.

Expo, balade et dégustation

Durant cette période, des activités seront proposées, en partenariat avec l'association OSE. Une exposition, « Mieux et moins », est visible jusqu'au 30 mars, à la bibliothèque, selon les horaires d'ouverture habituels. Au détour d'une balade urbaine animée par Ragnar Weissmann, les habitants seront amenés à remettre en question leur définition de ville propre et de mauvaise

herbe, ou à réfléchir à la façon de favoriser la biodiversité.

Une dégustation de plantes comestibles aux propriétés gustatives étonnantes menthe-tagada et sauge-ananas, sera proposée mercredi 27 mars, à 17 heures, à la bibliothèque. Une librairie itinérante viendra s'installer dans le parc Péreire samedi 30 mars, le temps d'un après-midi, pour proposer une sélection de livres sur les thèmes de l'écologie et du développement durable, pour tous les âges.

L'occasion de réfléchir et tendre vers l'adoption de nouvelles pratiques, plus respectueuses de l'environnement en renonçant à l'utilisation de produit chimique de type phytosanitaire désormais interdits pour les particuliers depuis le 1er janvier dernier. La commune, quant à elle, a abandonné ces produits début 2018, conformément aux obligations nées de l'évolution législative.

En ce sens, trois parcelles sont actuellement traitées selon le procédé de gestion différenciée des espaces verts. Ces zones ont été labourées et ensemencées, de graines de fleurs locales et adaptées au climat, qui, par ailleurs, exigent peu d'arrosage et d'entretien. La Semaine du développement durable qui interviendra courant mai, telle une piqûre de rappel, permettra d'évoquer de nouveau ces problématiques.